

**AVOIR
DES
NVA**



**EN
2024**

Comme les deux éditions précédentes de cette enquête l'ont montré, la précarité étudiante, qui existait bien avant 2020, s'est accentuée et généralisée à l'occasion de la crise sanitaire, économique et sociale causée par la Covid-19. Du jour au lendemain, plusieurs dizaines de milliers d'étudiants jusque-là relativement épargnés, se sont retrouvés dépendants de distributions de colis alimentaires pour pouvoir poursuivre leurs études.

Loin de se résorber, au fur et à mesure des années, la précarité étudiante s'est révélée multiple, affectant tous les domaines de la vie : accès à l'alimentation, au logement, à la culture mais également facteur de mauvaise santé physique, mentale et d'isolement.

Assurées par l'association Linkee depuis octobre 2020, avec le soutien des pouvoirs publics, les distributions alimentaires aux étudiants, se sont déployées dans une trentaine de villes en Île-de-France, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie, dans les Hauts-de-France, les Pays-de-la-Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes, pour répondre à une demande de plus en plus conséquente.

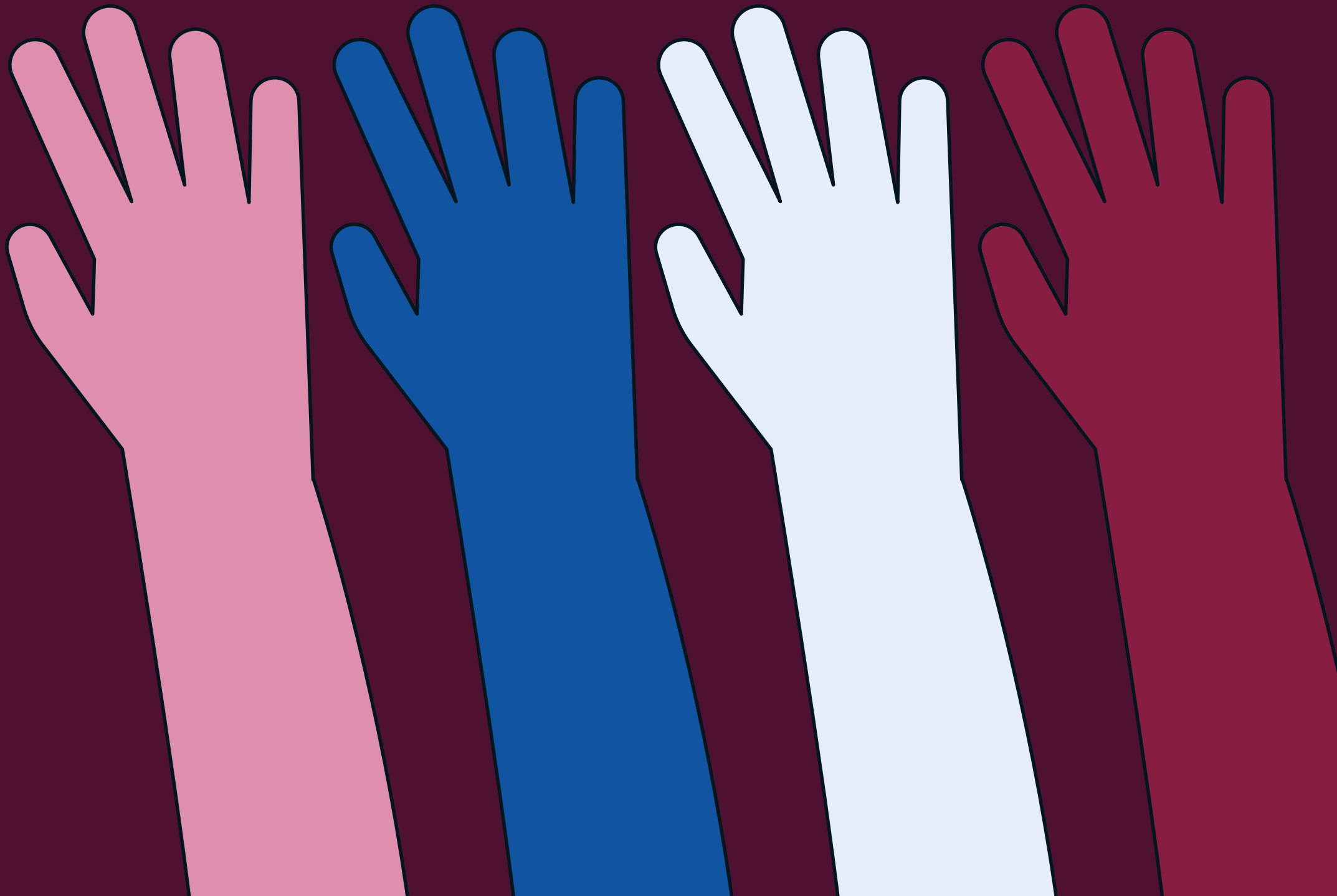
En 2023, elles sont confrontées à un nouveau choc : l'inflation. Atteignant des niveaux records et affectant tout particulièrement les produits alimentaires, la hausse des prix a en effet des conséquences désastreuses sur l'ensemble des populations précaires, comme en attestent la récente alerte des Restos du Cœur et plus largement les difficultés rencontrées par l'ensemble des associations d'aide alimentaire.

Du côté des étudiants, l'inflation s'est immédiatement matérialisée par une hausse spectaculaire de l'affluence sur les points de distribution alimentaire de l'association Linkee. Entre septembre 2022 et août 2023, l'association

a distribué l'équivalent de plus de 1860 000 repas aux étudiants sur l'ensemble du territoire métropolitain, enregistrant une hausse de +132% de colis distribués par rapport à l'année précédente.

Cette étude⁰¹ est l'occasion d'explorer les raisons de cette hausse d'affluence, en s'attachant plus particulièrement à décrire les effets que l'inflation, après la crise sanitaire, a eus sur les étudiants les plus fragiles.

01. Enquête menée tout au long de l'année 2023 auprès de 5115 étudiants.



Cette étude est le résultat d'une enquête sociologique menée auprès des étudiants ayant bénéficié des distributions de colis alimentaires organisées par Linkee. Elle concerne ainsi des étudiants inscrits pour l'année universitaire 2022-2023 à l'université, dans les écoles post-bac, les grandes écoles, les classes préparatoires aux grandes écoles et les BTS.

5 115 étudiants ont répondu à ce questionnaire entre novembre 2022 et juillet 2023. Comme lors de l'enquête 2022, il nous semble important de prendre des précautions quant à l'interprétation que l'on peut faire de ces résultats obtenus sur la seule base des déclarations des étudiants : le nombre important de réponses, les entretiens réalisés avec certains d'entre eux, les témoignages recueillis dans la presse et la convergence de nos résultats avec les enquêtes menées par d'autres acteurs permettent d'assurer une certaine exhaustivité.

Dans l'optique de suivre l'évolution de la situation des étudiants d'une année sur l'autre, la majeure partie des

questions posées aux étudiants ont été reprises du questionnaire exploité dans les études menées par Linkee en 2021 et 2022⁰². Ces questions, volontairement semblables à celles posées aux étudiants par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) au cours de leur enquête⁰³, permettent également de faire des comparaisons entre les données relevées au sein de la population étudiante générale et celles des distributions alimentaires.

Plusieurs entretiens individuels ont été réalisés, en marge des distributions, avec des étudiants et étudiantes en situation de précarité. Ces entretiens, ainsi que l'analyse des champs libres d'expression du questionnaire, ont permis de préciser et d'illustrer l'analyse par des verbatim.

⁰². Linkee, *Un an de précarités étudiantes : les sacrifices d'une génération*, 2021 et Linkee, *Précarités étudiantes : deux ans après, rien n'a changé*, 2022.

⁰³. OVE, *Enquêtes sur les conditions de vie des étudiant.e.s*, 2020.

MÉTHODO- LOGIE

LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES AUX ÉTUDIANTS

Créées en 2020 et déployées dans une vingtaine de villes en Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et en Hauts-de-France, les distributions organisées par l'association Linkee fournissent chaque année plus de 2 millions de repas à plus de 60 000 étudiants.

Le dispositif repose sur cinq principes clés :

1

La distribution de colis alimentaires robustes et équilibrés de 5 à 7 kg de fruits, légumes, viande, poisson, plats cuisinés etc. confectionnés à partir de produits de qualité, en partie sauvés du gaspillage alimentaire ;

2

Un accueil non-stigmatisant grâce à la mobilisation de bénévoles étudiants et à des lieux de distribution accueillants (tiers-lieux, campus, restaurants, établissements culturels etc.) ;

3

La présence systématique d'autres organismes (associations et institutions partenaires) sur les points de distribution afin de compléter l'aide apportée (soutien psychologique, accès aux droits, accès à la culture etc.) ;

4

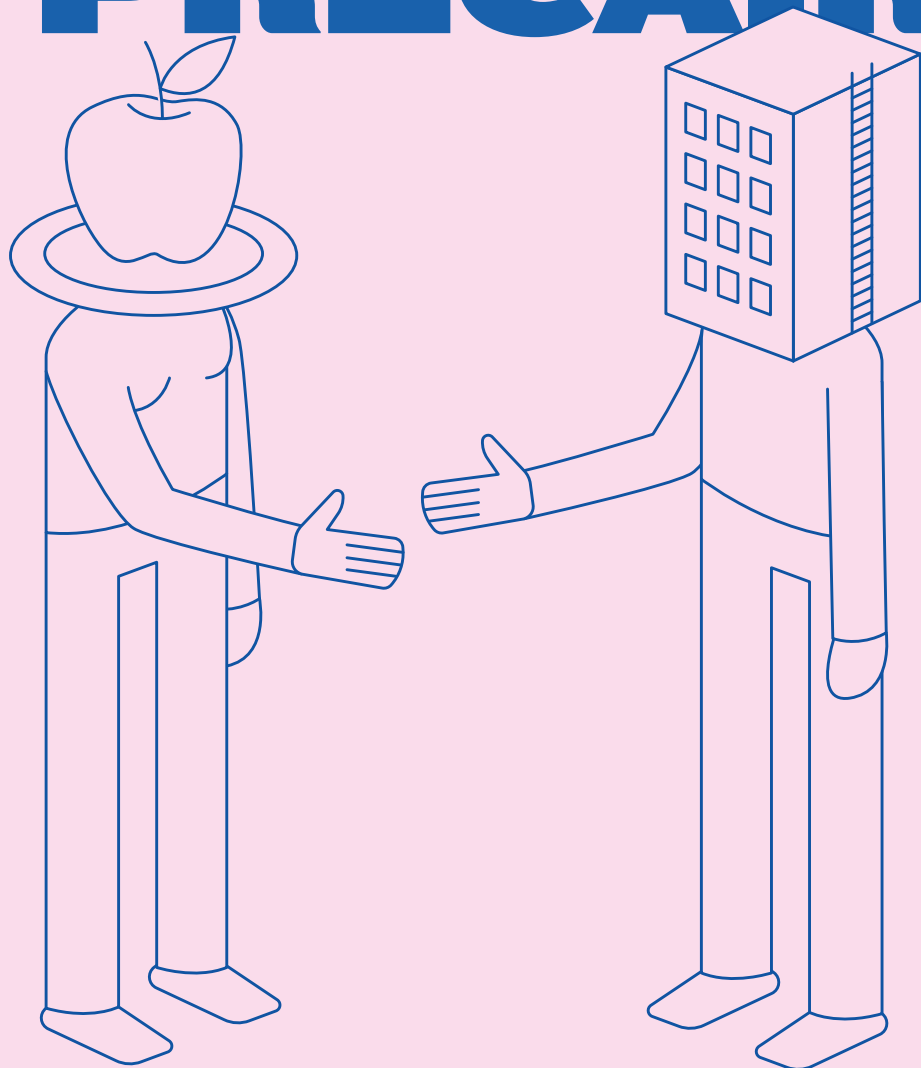
La production d'une étude annuelle sur la précarité étudiante ;

5

Une étroite collaboration avec les pouvoirs publics (État, Collectivités, Universités, Crous, CPAM, CCAS, etc.) afin de proposer des solutions adaptées à chaque territoire.

I.

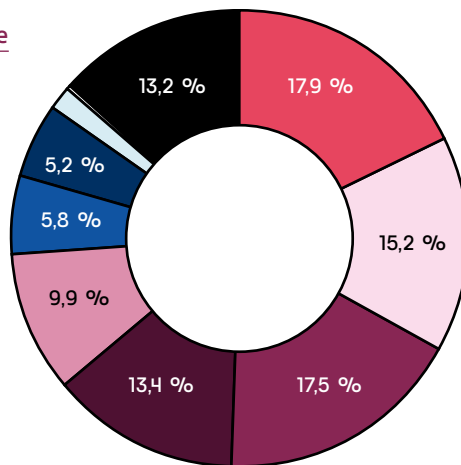
QUI SONT LES ÉTUDIANTS PRECAIRES?



1. La précarité touche des étudiants de tous niveaux d'étude, de toutes filières et de tous types d'établissement d'enseignement supérieur.

Ils proviennent de tous types de filières :

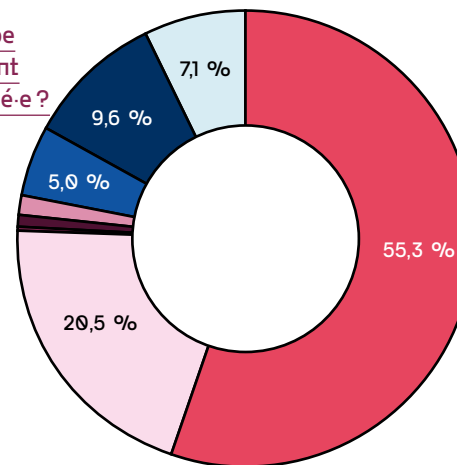
En quelle filière es-tu ?



- STAPS
- Enseignement / éducation
- Droit
- Médecin et métier de la santé
- Lettres et langues
- Autres
- Art
- Commerces économiques et gestion
- Sciences et technologies
- Sciences humaines et sociales

Ils proviennent de tous types d'établissements :

Dans quel type d'établissement es-tu scolarisé-e ?



- Universités
- Grandes écoles
- CPGE
- Post bac
- BUT
- Ecole supérieure d'arts appliqués
- Autres écoles privées
- Autres

1 étudiant sur 5, bénéficiaire de l'aide alimentaire Linkee, est en grande école (école de commerce, école d'ingénieur, IEP etc.), signe que la précarité alimentaire n'épargne aucune catégorie d'étudiant. Il faut aussi noter que si les étudiants en université sont majoritaires parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire (55%), ils y sont légèrement sous-représentés par rapport à leur proportion au sein de la population étudiante générale (73%).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce décalage. Les faibles droits de scolarité (de la gratuité à quelques centaines d'euros) pratiqués par les universités publiques semblent avoir un effet protecteur sur les étudiants. A l'inverse, les coûts d'inscription élevés pratiqués par les écoles privées, pouvant dépasser la dizaine de milliers d'euros par an, représentent un poids important pour les étudiants et leurs familles, qui laisse parfois peu de marge financière pour les autres dépenses.⁰⁴

Ils proviennent de tous niveaux d'études

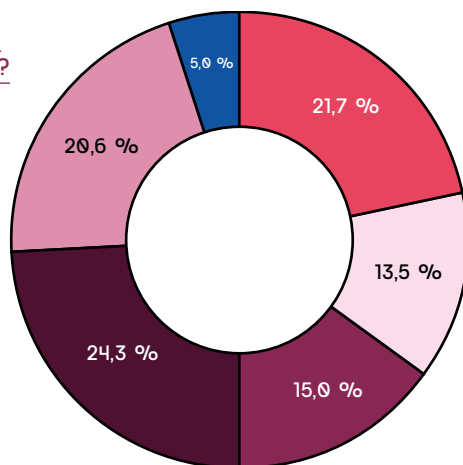
Un étudiant peut éprouver des difficultés financières tout au long de son parcours universitaire : 50% des étudiants bénéficiaires sont au niveau licence, 45% des étudiants sont en master, et 5% sont en doctorat. Une répartition proche de ce qu'on retrouve au niveau de la population étudiante générale⁰⁵.

⁰⁴. Cette mise en difficulté des étudiants du privé est accentuée par la forte hausse des frais de scolarité pratiqués par ces établissements : en moyenne, le prix du cursus a augmenté de 77 % dans les grandes écoles françaises entre 2009 et 2019.

⁰⁵. Selon les dernières données de l'Observatoire de la Vie Étudiante (2020).

2. La précarité touche davantage les étudiants qui vivent seuls, les femmes et les non-boursiers

En quel niveau d'étude es-tu ?



Si les étudiants qui recourent à l'aide alimentaire partagent des caractéristiques communes avec la population étudiante générale, certains éléments les distinguent. Ces différences dans leurs parcours permettent d'orienter notre regard vers les facteurs qui fragilisent le plus les étudiants.

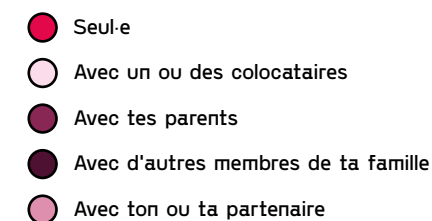
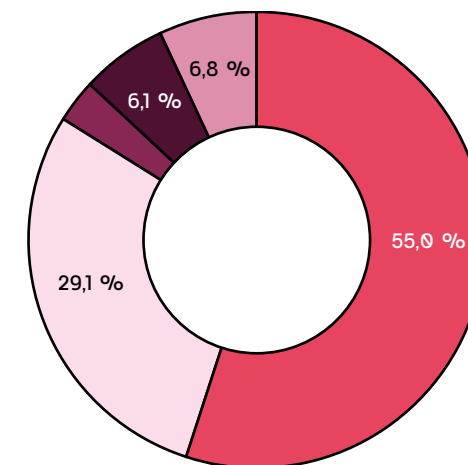
Ils décohabitent davantage : la place centrale du logement dans la précarité étudiante

Le principal point commun que partagent les étudiants qui recourent à l'aide alimentaire est le fait de vivre seuls, dans le parc locatif privé, loin de leurs familles.

En effet, les étudiants vivant seuls représentent plus de 55% des bénéficiaires de l'aide alimentaire, alors qu'ils ne sont que 22% au sein de la population étudiante générale⁰⁶.

De la même manière, au sein de la population étudiante générale, 31% des étudiants vivent avec leurs parents, contre seulement 3% des étudiants bénéficiaires de colis alimentaires.

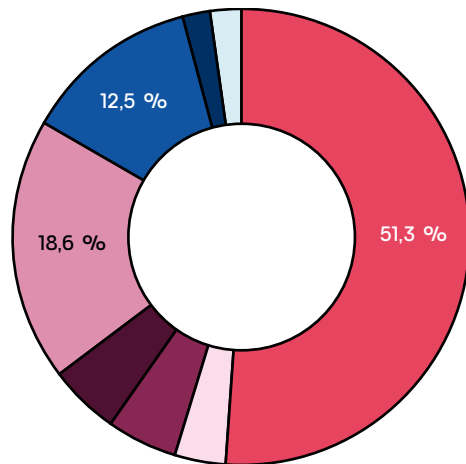
Avec qui habites-tu ?



Cet éloignement familial, couplé à un déficit de logements étudiants à loyers modérés⁰⁷, pousse les étudiants à devoir assumer seuls des loyers élevés dans le parc locatif privé. 63,8% des étudiants résident ainsi dans un logement ou une résidence étudiante privée. À l'inverse, seuls 18% des étudiants bénéficiaires vivent en résidence Crous.

⁰⁶. Selon les dernières données de l'Observatoire de la Vie Étudiante (2020).

⁰⁷. Note sur manque de logements Crous.



- Logement privé (location ou colocation)
- Foyer parental
- Hébergement gratuit par de la famille (hors parents) ou des amis
- Hébergement payant par de la famille (hors parents) ou des amis
- Résidence CROUS
- Autre résidence étudiante privée
- Foyer (de jeunes, par exemple)
- Pas de logement stable

Conséquence directe de cette situation résidentielle (logement individuel privé), les étudiants interrogés doivent assumer des loyers élevés au regard de leurs faibles niveaux de ressources : 62,6% des étudiants payent plus de 400€ de loyer par mois, plus d'un étudiant sur cinq paye même un loyer supérieur à 600€ par mois.

34% des étudiants interrogés éprouvent des difficultés à payer leur loyer.

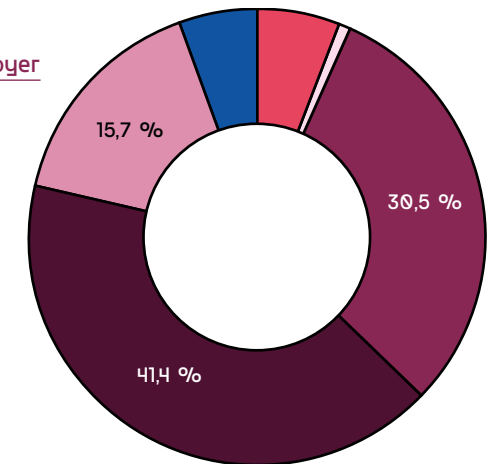


Par rapport à mes galères: Je ne suis pas bien car je n'ai pas de demeure fixe. Je n'ai pas de job stable qui me permet de trouver une chambre. J'avoue que cette situation me dépasse car je n'ai pas la motivation de continuer ma formation. Je ne sais pas quoi faire pourtant j'aimerais continuer mes études. » **HANANE, ÉTUDIANTE, 24 ANS**



confie avoir dû dormir dehors ou dans un véhicule au cours des 12 derniers mois.

À combien s'élève ton loyer mensuel ?



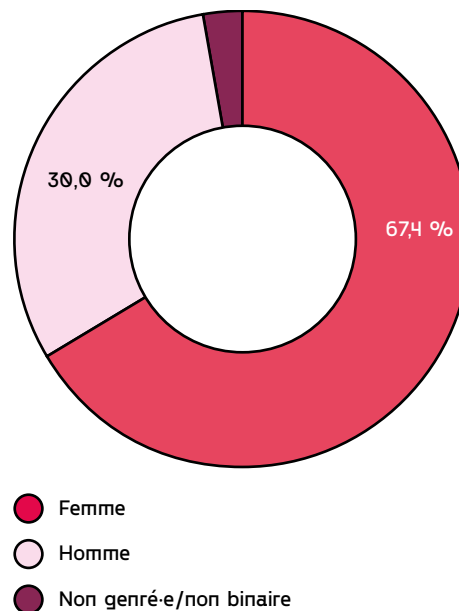
- Je ne paie pas de loyer
- Moins de 100 euros
- Entre 101 et 400 euros
- Entre 401 et 600
- Entre 601 et 800
- Plus de 800

Notons que ces difficultés à se loger et à assumer un loyer entraînent parfois des situations dramatiques pour les étudiants : 1 étudiant sur 10 confie avoir dû dormir dehors ou dans un véhicule au cours des 12 derniers mois.

Les femmes sont sur-représentées

Pour la troisième année consécutive, les femmes sont majoritaires parmi le public étudiant bénéficiant de paniers alimentaires. Plus de 67% des étudiants ayant répondu à l'enquête sont des femmes, alors que les femmes ne représentent que 55% de la population étudiante⁰⁸. Cette tendance lourde est classique des dispositifs de distributions de colis alimentaires, comme le montrent les enquêtes réalisées par les Banques Alimentaires et l'INSEE⁰⁹.

Quel est ton genre ?



Les étudiants boursiers sont sous-représentés

Seuls 21% des étudiants qui recourent aux distributions alimentaires de Linkee bénéficient de bourses sur critères sociaux du Crous¹⁰, contre 38% des étudiants au niveau national¹¹. Cette sous-représentation des étudiants boursiers, qui peut paraître étonnante de prime abord, révèle trois choses : premièrement, la bourse sur critères sociaux a des effets protecteurs pour les étudiants qui la perçoivent, car une majorité d'entre eux n'a pas besoin de recourir à des dispositifs d'aide alimentaire. Deuxièmement, au-delà de la sécurité financière que la bourse apporte, le statut de boursier permet d'accéder à un certain nombre d'aides et d'avantages (repas à 1€ accessible de manière automatique, accès facilité aux résidences Crous, gratuité des frais de scolarité etc.) qui protègent plus largement les étudiants. Enfin, si le statut de boursier du Crous est très avantageux pour les étudiants qui en bénéficient, une grande partie des étudiants précaires en est exclue. Ne percevant pas de bourses et n'ayant pas accès aux résidences étudiantes du Crous, ces étudiants représentent la grande majorité des bénéficiaires des distributions de colis alimentaires.

⁰⁸. <https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/09/Fiche-CDV2020-Donnees-sociodemographiques.pdf>

⁰⁹. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535297?sommaire=6535307>
https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2021-02/CSA%202020%20pour%20les%20Banques%20Alimentaires%20-%20Principaux%20enseignements.pptx__0.pdf



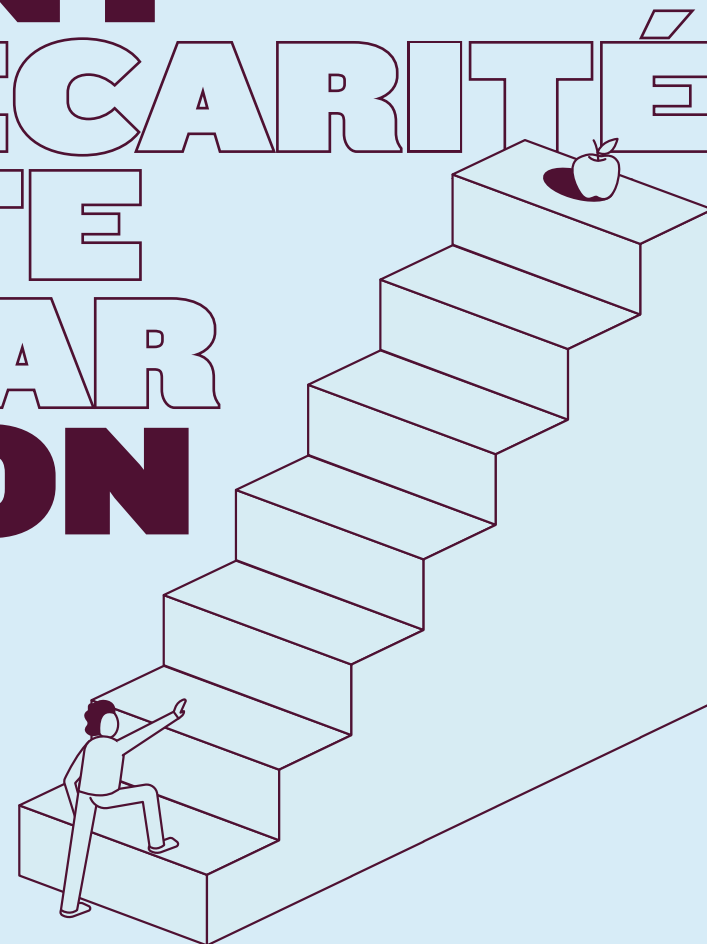
Je ne suis pas éligible aux bourses car je dois déclarer les revenus de mes parents malgré le fait que je n'en vois pas la couleur, et personne jusque-là n'a pris au sérieux ma situation familiale. » **CAROLINE, ÉTUDIANTE, 19 ANS**

¹⁰. La bourse sur critères sociaux du Crous est une aide financière destinée aux étudiants en France en situation précaire, basée sur leurs ressources et leur situation familiale, visant à faciliter leur accès à l'enseignement supérieur.

¹¹. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *Note flash du SIES*, septembre 2021.

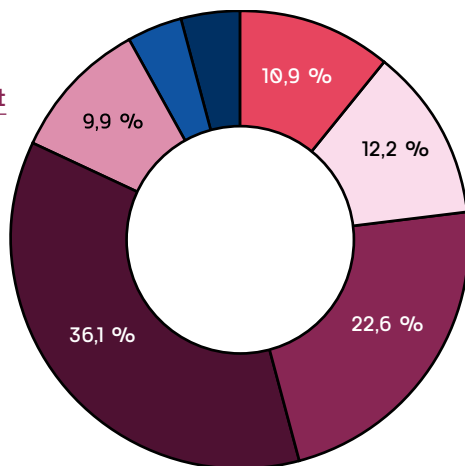
II.

APRÈS LA CRISE
SANITAIRE, **UNE**
HAUSSE SANS
PRECEDENT
DE LA PRECARITE
ETUDIANTE
CAUSEE PAR
L'INFLATION



1. Avec des niveaux de revenus extrêmement faibles, les étudiants sont particulièrement vulnérables face à la montée des prix

Tes revenus (ton budget total) s'élèvent à combien par mois?



- Moins de 100 €
- Entre 100 et 200 €
- Entre 201 et 400 €
- Entre 401 et 800 €
- Entre 801 et 1000 €
- Entre 1001 et 1101 €
- Plus de 1102 €

96% des étudiants bénéficiaires de l'aide alimentaire Linkee vivent sous le seuil de pauvreté. Pire encore, tous revenus considérés, 45,7% des bénéficiaires perçoivent moins de 400€ par mois et 23% perçoivent moins de 200€ par mois.

45,7%

des bénéficiaires perçoivent moins de 400€/mois.

96%

des étudiants bénéficiaires de l'aide alimentaire Linkee vivent sous le seuil de pauvreté.

2. Un recours accru aux jobs étudiants, qui ne suffit pas à compenser les effets de l'inflation

La majeure partie des revenus des étudiants interrogés est constituée d'aides financières de leurs proches (56,5%). Le reste des ressources est composé de revenus de stage et d'alternance (12,7%), de bourses du Crous (21%), d'autres bourses d'études (9%), et d'allocations et aides sociales diverses : aides au logement, allocation adulte handicapé, etc. (33%). Enfin, 5% des étudiants interrogés tirent leurs ressources d'un prêt étudiant.

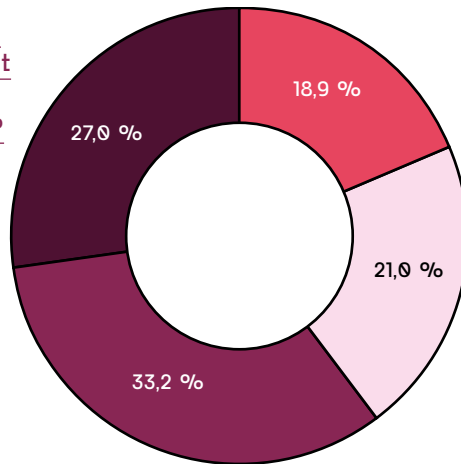


J'ai opté pour un crédit auprès de la banque que je ne peux plus rembourser, les échéances se sont cumulées et je suis fichée Banque de France. Ma situation financière n'est pas stable et je me prive de beaucoup de choses pour payer mon loyer et les charges qui vont avec (...) je ne trouve pas de solution et je ne sais pas ce que je vais faire. Ça m'angoisse et impacte mon état moral je pense tout le temps à mes problèmes financiers. C'est devenu un cauchemar pour moi. » **LOLA, ÉTUDIANTE, 25 ANS**

Pour pallier la faiblesse de leurs revenus, de plus en plus d'étudiants trouvent un job en parallèle de leurs études. 41% des étudiants interrogés exercent ou ont exercé une activité rémunérée au cours de l'année universitaire 2022-2023, contre 35% l'année précédente¹².

¹². Ils sont 40% au niveau national, selon l'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante en 2020. Voir : OVE, *Enquête sur les conditions de vie des étudiants*, 2020.

As-tu cherché un job étudiant au cours des derniers mois?

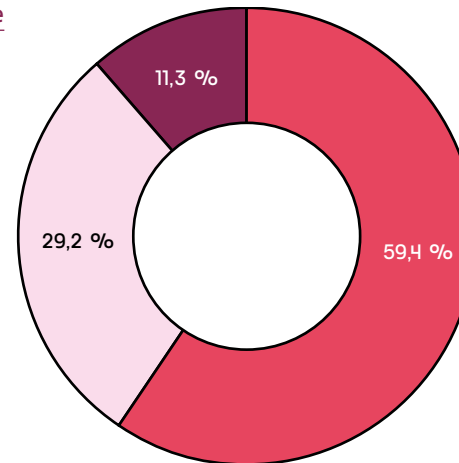


- Oui et j'ai trouvé quelque chose qui me convient (lieu, nombre d'heures travaillées, nature du job...)
- Oui, j'ai trouvé quelque chose mais qui ne me satisfait pas pleinement
- Oui, mais je n'ai pas trouvé de job
- Non, pas la possibilité / pas l'envie etc.

Salutaire à certains égards, ce recours accru aux jobs étudiants a parfois des conséquences néfastes sur la réussite académique des étudiants. Ainsi, 31% des étudiants qui travaillent sont contraints de rater des cours à cause de leur emploi. Ainsi, 63% des étudiants interrogés estiment que leur job a une influence négative sur la poursuite de leurs études. Un chiffre qui fait écho aux travaux de la mission d'information sénatoriale sur les « conditions de la vie étudiante en France » parue en 2021, « plus le volume horaire de l'emploi étudiant est important, plus

les chances d'échecs scolaires le sont également ». Une activité salariée cumulée aux études diminuerait même de plus de 20 points la probabilité pour les étudiants de réussir leur année universitaire¹³. On ne saurait donc voir dans les petits boulots une solution véritablement satisfaisante à la précarité étudiante.

Est-ce que ce job étudiant t'empêche de participer à des cours?



- Non
- Oui, parfois
- Oui, souvent

¹³. INSEE, *L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires*, 2009.



Étant étudiante dans le privé car j'avais pas eu la place dans des universités, ma mère s'occupe déjà de ma scolarité. Je ne veux pas qu'elle sache les difficultés que je traverse, je lui ai dit que mon job étudiant était parfait. Mais il ne l'est en rien car le salaire ne me permet pas de vivre sans découvert, toujours des impayés. Les horaires de nuit ne me permettent pas de me consacrer en totalité à mes études. Je suis épuisée en journée. Je ne peux rien m'offrir. » **SARAH, ÉTUDIANTE, 18 ANS**

3. 77% des étudiants ont moins de 100€ par mois de “reste à vivre”

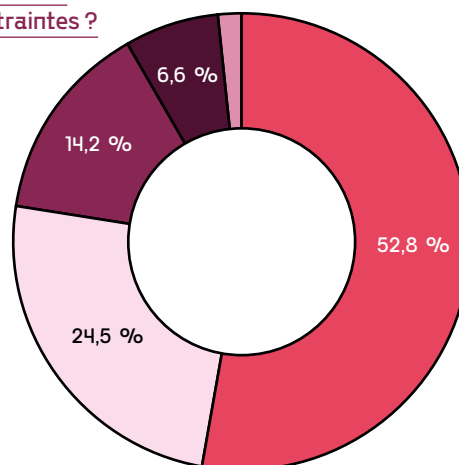
Avec des niveaux de revenus si bas, et des charges fixes si élevées (loyers, frais de scolarité), les étudiants se retrouvent avec un reste à vivre extrêmement faible pour couvrir leurs dépenses quotidiennes. Ainsi, 3 étudiants sur 4 disposent de moins de 100€ par mois, soit moins de 3,33€ par jour, pour s'alimenter, se soigner (médicaments, consultations médicales etc.), s'habiller, se cultiver, se divertir etc. Plus de la moitié des étudiants ont même moins de 50€ de reste à vivre par mois, soit moins d'1,67€ par jour.

À titre de comparaison, en France, en mars 2023, le budget alimentaire moyen pour une personne seule est de 272€ par mois¹⁴.



Sans les distributions Linkee, les effets de l'inflation et le coût de la vie à Paris auraient eu des effets bien trop importants sur mon budget. Si je volais auparavant dans les supermarchés pour manger à ma faim tout en ayant un petit budget restant pour les loisirs, maintenant je peux éviter de prendre le risque inhérent au vol tout en ayant suffisamment de nourriture. » **LUCAS, ÉTUDIANT, 21 ANS**

Combien te reste-t-il une fois que tu as pourvu à toutes tes dépenses contraintes ?



- Moins de 50 €
- Entre 51 et 100 €
- Entre 101 et 200 €
- Entre 201 et 400 €
- Plus de 401 €

3/4

des étudiants disposent de moins de 100 euros par mois.

272 €

c'est le budget alimentaire mensuel moyen pour une personne seule en France

14. Voir le baromètre réalisé par Opinionway pour Sofinscope et publié en mars 2023.

III. UNE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE QUI PROGRESSE DE FAÇON ALARMANTE

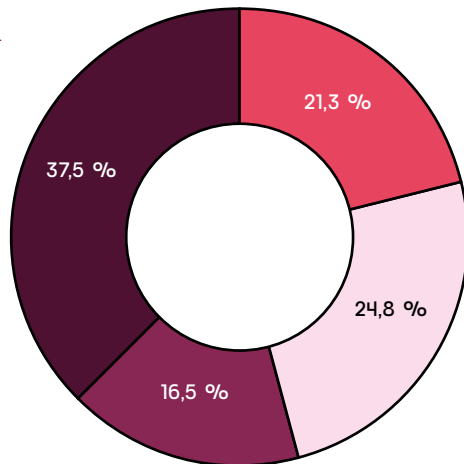


1. Un étudiant sur deux saute des repas pour des raisons financières

Avec des restes à vivre si faibles, les étudiants sont contraints de restreindre drastiquement leurs dépenses alimentaires. Renforcée par l'inflation, qui touche plus fortement les produits de base, la précarité alimentaire prend des proportions alarmantes : les étudiants se privent de plus en plus.

79% des étudiants interrogés ne mangent pas à leur faim, soit parce qu'ils sautent des repas, soit parce qu'ils réduisent leurs portions, faute de moyen. Ces restrictions alimentaires dangereuses sont plus sévères que les années précédentes : 54% des étudiants sautaient régulièrement des repas, ils étaient 43% en 2021 et en 2022.

Limites-tu ton alimentation en quantité pour des raisons financières?



- Non, je mange à ma faim
- Oui, il m'arrive de faire des portions plus petites
- Oui, il m'arrive de sauter des repas
- Oui, il m'arrive de sauter des repas ET de faire des portions plus petite



Je saute des repas (matin ET soir) et mange en dose réduite car la nourriture est le seul endroit où je peux faire des économies. » **SELMA, ÉTUDIANTE**

54%

des étudiants sautaient régulièrement des repas, ils étaient 43% en 2021 et en 2022.

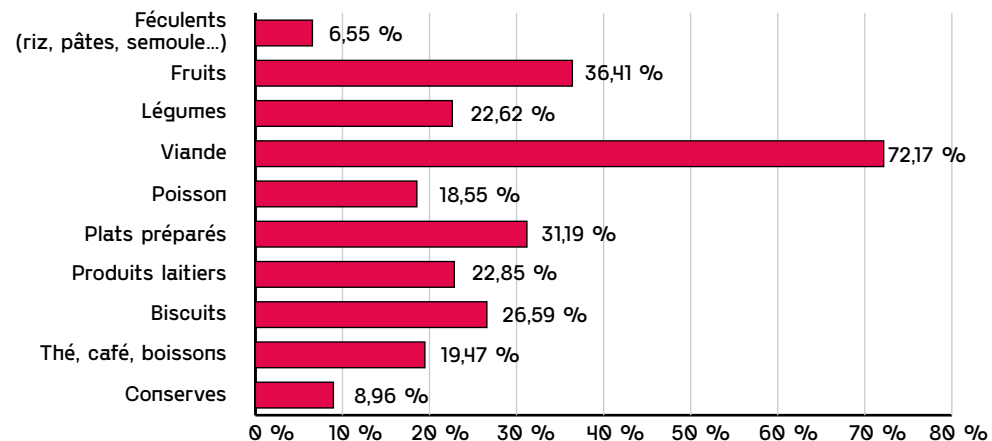
Ainsi, 73% des étudiants interrogés n'ont pas les moyens d'acheter de la viande. En 2022, ils étaient 60%, soit une progression de 13%. 37% ne peuvent pas acheter de fruits, contre 26% l'année dernière, et 23% ne peuvent pas acheter de légumes, contre 12% l'année dernière.



Avant de découvrir cette distribution alimentaire je n'achetais pas de légumes, et là je peux me faire plusieurs repas équilibrés par semaine et ça va peut être me permettre de m'autoriser un achat autre que des produits d'hygiène et de l'alimentation dans le mois, et rien que ça, ça me fait vraiment plaisir. »

ANTOINE, ÉTUDIANT, 23 ANS

Y a-t-il des aliments que tu n'as pas les moyens d'acheter?



2. Un étudiant sur deux a commencé à récupérer des colis alimentaires à cause de l'inflation

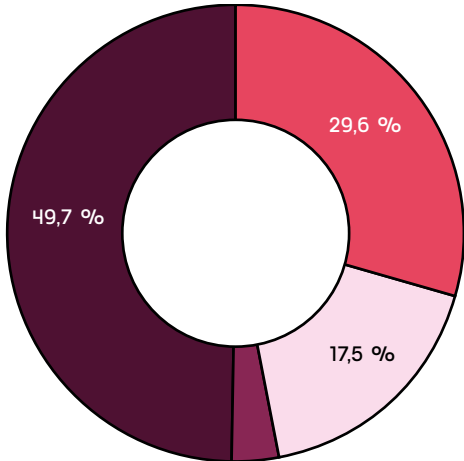
La hausse des prix sur les produits alimentaires a atteint +13,7 % en 2023 par rapport à juin 2022¹⁵. Par rapport à 2021, les consommateurs font même face à un surcoût de 21,4 % pour les produits de grande consommation. Cette augmentation extrême a poussé un nombre croissant d'étudiants, relativement épargnés jusque-là, vers les distributions de colis alimentaires.

Ainsi, 1 étudiant sur 2 a commencé à se rendre en distribution à cause de l'inflation, et 1 étudiant sur 3 a intensifié son recours à l'aide alimentaire. L'inflation a donc entraîné une hausse du recours à l'aide alimentaire pour 80% des étudiants interrogés.

Si les étudiants identifient bien les distributions alimentaires comme un filet de sécurité capable de leur fournir une aide dans les moments de grande difficulté, il est important de remarquer que leur recours n'est pas systématique. 40% des étudiants recourent aux distributions de manière ponctuelle, uniquement dans les moments où ils en ont le plus besoin (perte d'un job ou d'une source de revenus de manière momentanée, éloignement familial ponctuel pour réaliser un stage, dépense importante en début d'année comme le versement d'une caution etc.). A l'inverse, 38% des étudiants recourent à l'aide alimentaire de manière régulière, tout au long de l'année.

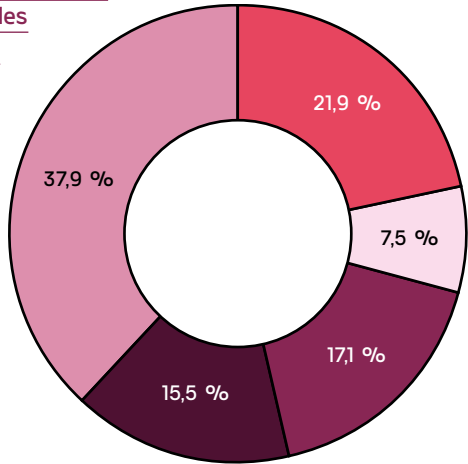
15. Source: INSEE.

Est-ce que ton
recours à l'aide
alimentaire a
augmenté avec
l'inflation ?



- Non mon recours à l'aide alimentaire n'a pas changé
- Non mon recours à l'aide alimentaire a diminué
- Oui je récupère davantage de panier
- Oui j'ai commencé à récupérer des colis

Depuis la première fois
où tu as récupéré un
colis alimentaire, y a-t-il
eu une ou des périodes
durant lesquelles
tu n'en as pas
eu besoin ?



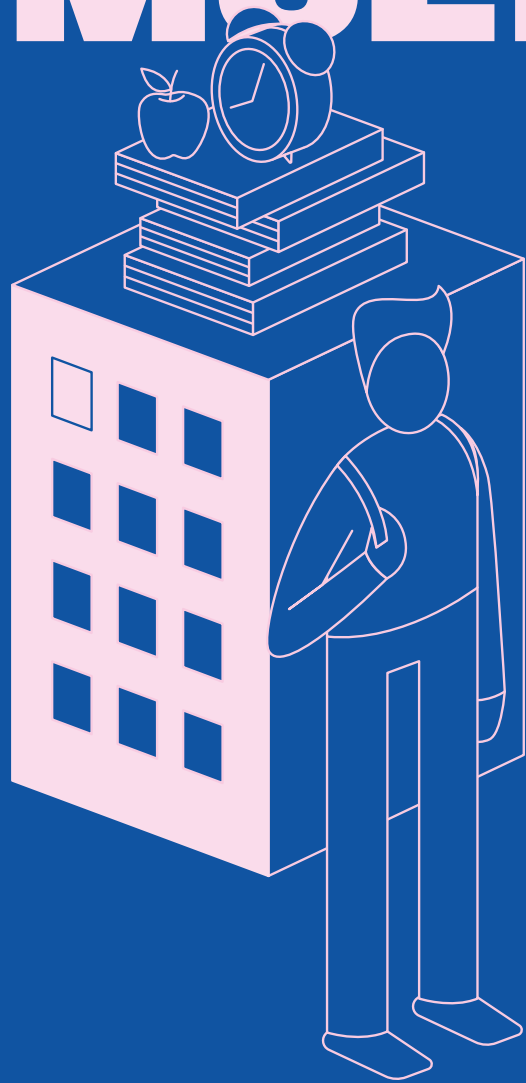
- C'est la première fois que je récupère une aide alimentaire
- Oui, temporairement car j'ai eu moins de dépenses
- Oui, temporairement car j'ai eu davantage de revenus
- Oui, pendant mes vacances scolaires car j'étais chez mes parents
- Non, j'ai (toujours eu) besoin d'une aide alimentaire de manière régulière

80%

interrogés ont dû avoir
recours à l'aide alimentaire
à cause de l'inflation.

IV.

DES PRECARITÉS MULTIPLÉS



1. Une précarité énergétique en hausse

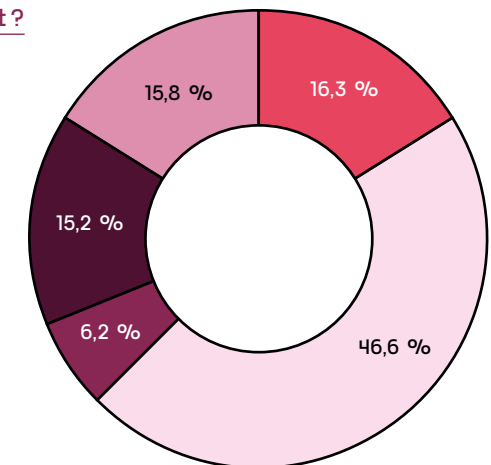
Si la précarité alimentaire est la plus immédiatement visible, elle recouvre bien souvent un lot de difficultés diverses, qui se cumulent et entravent les étudiants dans leur vie quotidienne et leur parcours scolaire.

Entre 2021 et 2023, le prix du gaz et de l'électricité a augmenté de 15% en moyenne. Si la hausse a été contenue grâce au bouclier tarifaire mis en place dès octobre 2021 par le gouvernement¹⁶, elle n'en reste pas moins historique et difficile à absorber pour les publics les plus fragiles.

Durant l'hiver 2022-2023, 22,5% des étudiants n'ont pas du tout chauffé leur logement en raison du prix de l'énergie. Une proportion qui correspond à ce qu'on retrouve chez les ménages les plus modestes¹⁷ et qui progresse de façon alarmante (+16% par rapport à l'année précédente).

Cette difficulté à se chauffer est à mettre au regard des difficultés résidentielles que rencontrent les étudiants précaires : 16% des étudiants rencontrent des problèmes d'isolation et d'humidité dans leur logement.

La hausse du prix de l'énergie a-t-elle eu un impact sur la manière dont tu chauffes ton logement ?



- Je n'ai pas chauffé mon logement cette année
- J'ai diminué l'utilisation du chauffage
- Je ne chauffais déjà pas mon logement l'année dernière
- Je chauffais déjà peu mon logement l'année dernière
- Je continue de chauffer mon logement comme les années précédentes

16%

des étudiants rencontrent des problèmes d'isolation et d'humidité dans leur logement.

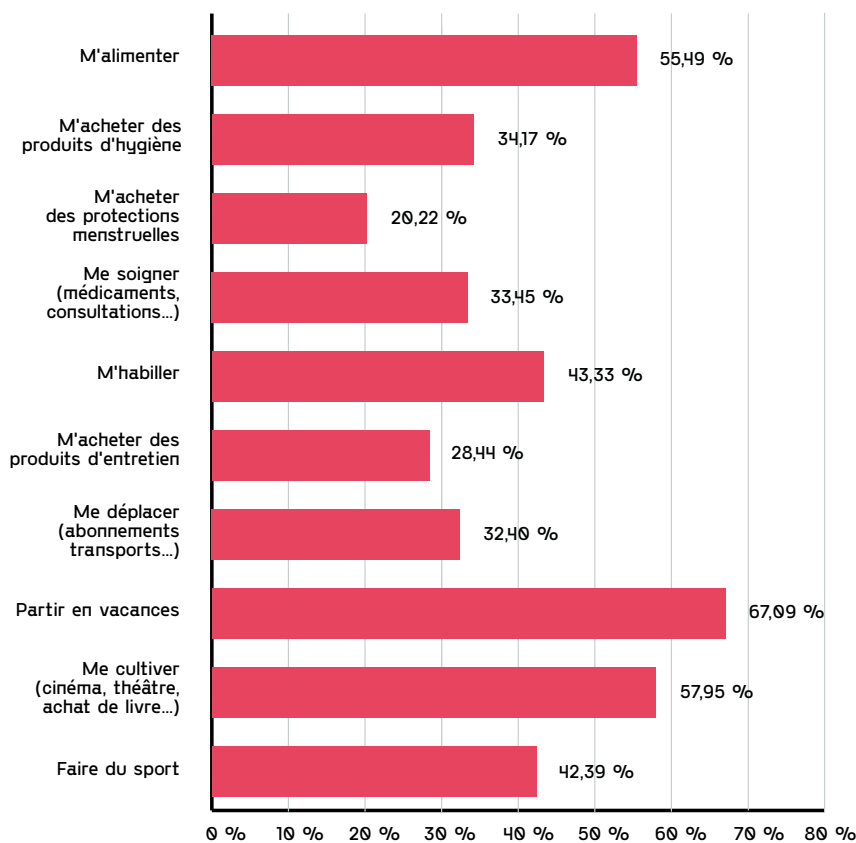
16. Le "bouclier tarifaire" est un dispositif permettant de limiter à 15% l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité pour les ménages, les petites entreprises et les petites communes françaises, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine.

17. Voir : La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer, INSEE, 2011.

2. Des privations multiples

Au-delà de l'alimentation et de l'énergie, les budgets extrêmement contraints des étudiants les poussent à faire des arbitrages sur l'ensemble de leurs consommations. La précarité se mue en un nuage de privations qui n'épargne aucun domaine de la vie : mobilité, santé, culture, sociabilité etc.

Éprouves-tu des difficultés pour :

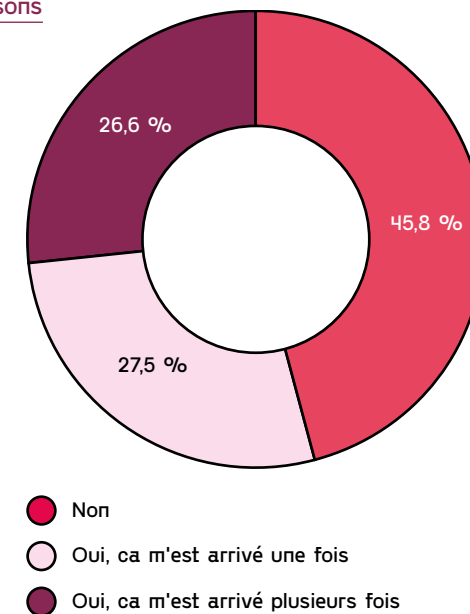


3. La santé physique et mentale dégradée des étudiants précaires

Parmi l'ensemble des difficultés auxquelles les étudiants sont confrontés, cela mérite que l'on s'y attarde tout particulièrement : la précarité en matière de santé physique et psychologique.

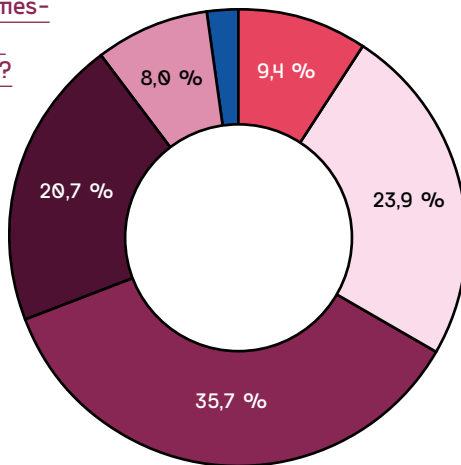
54% des étudiants interrogés ont dû renoncer à des soins médicaux au cours des 12 derniers mois pour des raisons financières. En baisse de 4 points par rapport à l'année précédente, cette proportion reste très élevée.

Au cours des 12 derniers mois, as-tu renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières ?



Or, si les étudiants estiment leur santé physique relativement bonne (87,5% des étudiants interrogés juge leur état de santé physique assez bonne, bonne ou très bonne), un nombre important d'entre eux vit une véritable détresse psychologique, qui nécessiterait un suivi adapté. Près d'un étudiant sur 3 estime sa santé psychologique mauvaise ou très mauvaise.

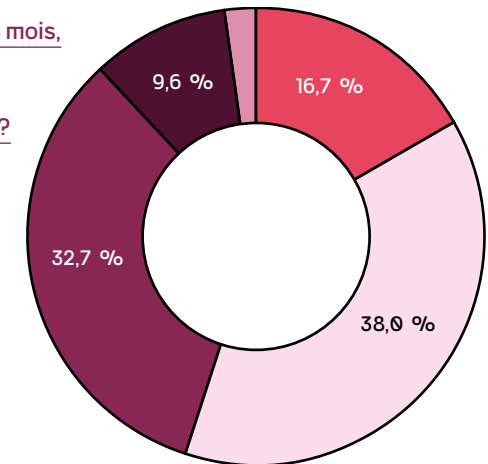
Comment estimes-tu ton état de santé mentale?



- Très bon
- Bon
- Assez bon
- Mauvais
- Très mauvais
- Je ne sais pas

69% des étudiants interrogés se sentent stressés "souvent ou en permanence", 55% se sentent nerveux "souvent ou en permanence", 64% des étudiants se sentent épuisés "souvent ou en permanence", et 44% se sentent seuls "souvent ou en permanence". Un état émotionnel inquiétant qui fait écho aux conditions de vie objectives des étudiants précaires : entre manque de ressources financières, longues journées où étude et emploi se cumulent, éloignement familial, et difficultés à tisser des liens amicaux. 85% des étudiants interrogés sont en effet régulièrement contraints de refuser des événements sociaux (anniversaire, sortie au café avec les camarades etc.) faute de moyens financiers.

Ces derniers mois, t'es-tu senti nerveux ou nerveuse ?

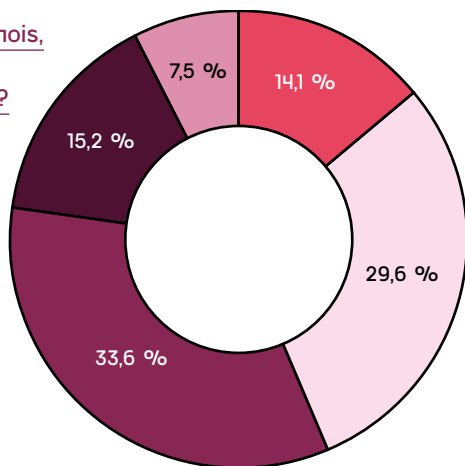


- En permanence
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

54%

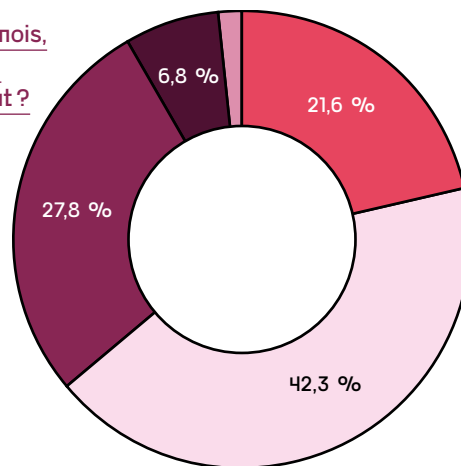
des étudiants interrogés ont dû renoncer à des soins médicaux au cours des 12 derniers mois pour des raisons financières.

Ces derniers mois,
as-tu ressenti
de l'isolement ?



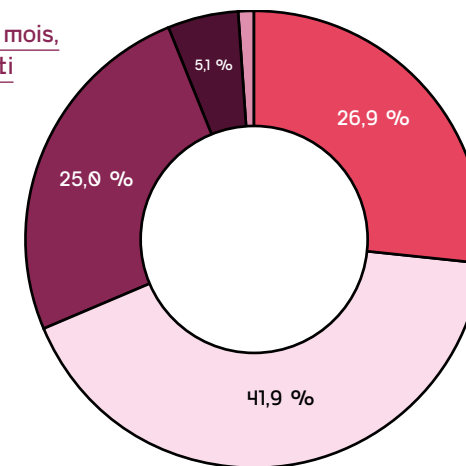
- En permanence
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

Ces derniers mois,
as-tu ressenti
de l'épuisement ?



- En permanence
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

Ces derniers mois,
as-tu ressenti
du stress ?



- En permanence
- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais



Je me sens de plus en plus incapable dans tout ce que je fais, je n'en parle à personne parce que j'ai peur, je ne demande de l'aide à personne. Et on me rabaisse tout le temps parce que je suis incapable de payer ce que je dois payer (frais de scolarité, aliment). Je suis tellement fatiguée. » **SARAH, ÉTUDIANTE, 20 ANS**

4. La précarité affecte les chances de réussite des étudiants

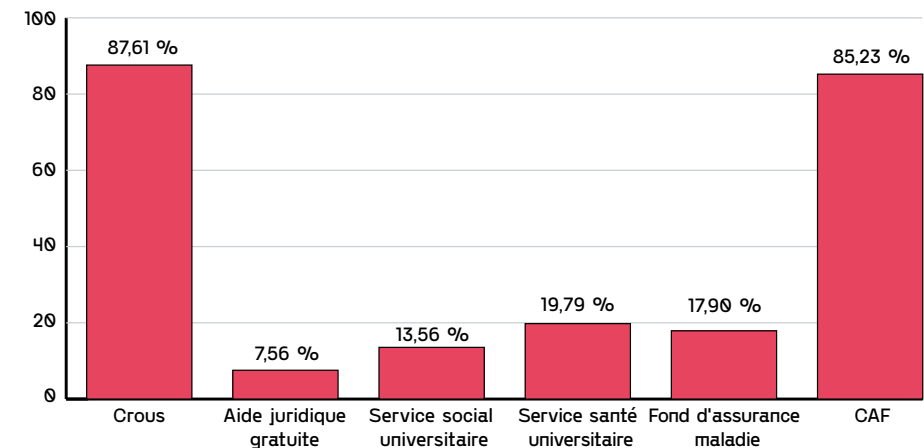
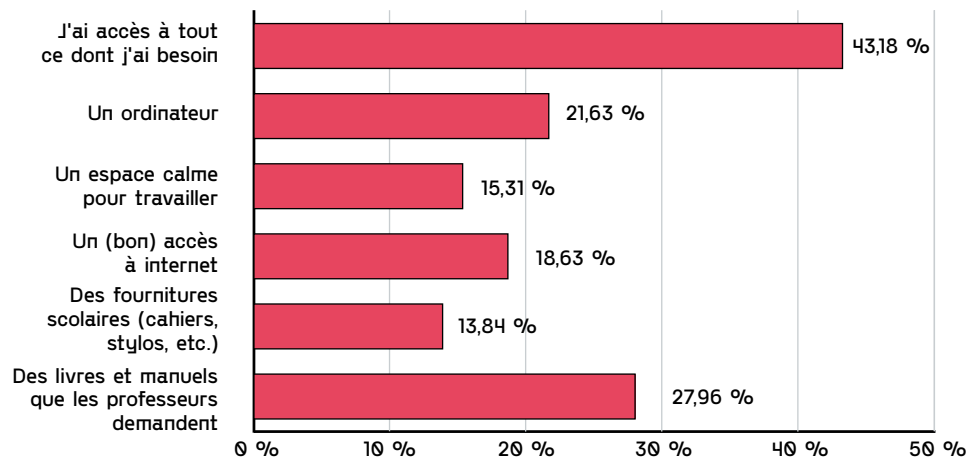
57% des étudiants interrogés ne sont pas en mesure de subvenir à l'ensemble des besoins qui conditionnent une scolarité de qualité. 1 étudiant sur 5 ne dispose pas d'ordinateur et/ou d'une connexion internet, un tiers des étudiants n'a pas les moyens d'acheter les livres et manuels demandés par ses professeurs, et 15% des étudiants ne disposent pas d'un espace adéquat pour étudier.

Ces précarités cumulées menacent grandement les chances de réussite des étudiants : près d'1 étudiant sur 3 a vu ses résultats scolaires se dégrader et 1 étudiant sur 5 a envisagé ou envisage d'arrêter ses études à cause de ses difficultés financières.

1/5

des étudiants a envisagé ou envisage d'arrêter ses études à cause de ses difficultés financières.

De quoi aurais-tu besoin pour étudier dans de bonnes conditions ?



V.

LE NON- RECOURS AUX AIDES



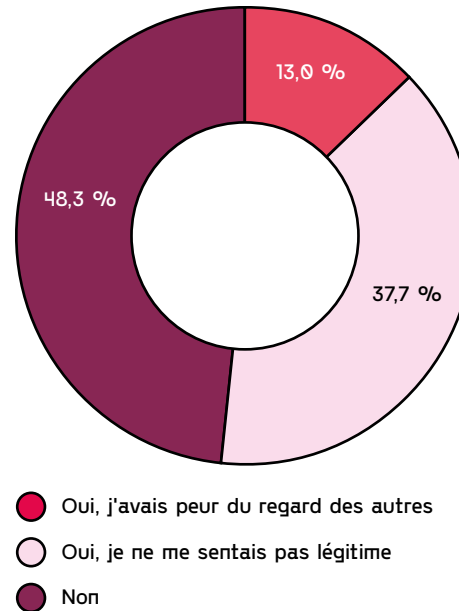
En France, on estime que seule une personne en précarité alimentaire sur deux a recours à l'aide alimentaire.¹⁸

Chez les étudiants, ce non-recours est la conséquence d'une auto-censure tenace. En effet, plus de la moitié des étudiants interrogés ont indiqué n'avoir pas osé se rendre à l'aide alimentaire par crainte d'être jugé, par honte ou parce qu'ils ne se sentaient pas légitimes à recevoir une aide. Ce sentiment de honte persiste chez une large partie de ceux qui passent le cap de se rendre à une distribution: parmi les étudiants bénéficiaires interrogés, 36% n'en parlent pas à leur famille, et 48% n'en parlent pas à leurs amis.

30%

ont pu bénéficier du repas à 1€ au cours de l'année, et 26% d'entre eux ignorent encore l'existence du dispositif.

As-tu refusé pendant un temps de recourir à une aide alimentaire ?



Au-delà de cette censure, d'autres barrières freinent l'accès aux aides des étudiants qui en ont besoin. Les étudiants sont mal informés des dispositifs qui les concernent ou peinent à y avoir accès.

L'institution la mieux identifiée par les étudiants est sans surprise le Crous, mais il semble difficile pour une part importante d'entre eux d'avoir accès aux aides qu'elle propose: plus d'un quart des étudiants rencontrent des difficultés administratives avec le Crous. Le repas à 1€, bien que n'étant plus réservé qu'aux seuls boursiers, ne touche pas tous les étudiants qui en auraient besoin. Parmi nos bénéficiaires, 30% ont donc pu bénéficier du repas à 1€ au cours de l'année, et 26% d'entre eux ignorent encore l'existence du dispositif.

Un travail d'accès au droit, réalisé en partenariat avec les institutions concernées (Crous, Caisses d'Allocations Familiales, CPAM) sur les points de distribution Linkee permet toutefois d'informer de plus en plus d'étudiants des dispositifs dont ils peuvent bénéficier.

Ainsi, 56% des étudiants rencontrent des difficultés administratives avec la Caisse d'Allocations Familiales (contre 62% l'année précédente), 28% avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (contre 33% l'année précédente), 19% avec la mutuelle (contre 25 % l'année précédente) et 19% avec la Préfecture (contre 26% l'année précédente).

En offrant à ces institutions la possibilité d'être présentes lors des distributions alimentaires, en mobilisant des bénévoles pour les épauler dans le travail de prise en charge et d'information, Linkee renforce les liens avec les partenaires institutionnels les plus légitimes pour prendre en charge la précarité étudiante.

18. 16% des Français déclarent ne pas avoir toujours à manger. Pourtant, parmi ces personnes, seule une sur deux recourt à un dispositif d'aide alimentaire. Voir: En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités, Crédoc, 2022.

Cette étude a été réalisée avec le soutien de :



Ce document a été réalisé par  Linkee :

site : www.linkee.co

instagram : [@linkeeofficiel](https://www.instagram.com/linkeeofficiel)

facebook : [@linkee](https://www.facebook.com/linkee)

Contact presse : communication@linkee.co

2024  tous droits réservés.

Direction artistique et mise en page par [Bureau Janu](#)

"J'AVAIS VINGT ANS. JE NE LAISSERAI PERSONNE DIRE QUE C'EST LE PLUS BEL ÂGE DE LA VIE."

Paul Nizan

Pour la troisième année consécutive, cette étude dresse un tableau précis et alarmant de la jeunesse étudiante qui nourrit les files d'attente de l'aide alimentaire en France, et nous aurions tort de nous y habituer.

Aujourd'hui, la moitié d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur (contre 6% dans les années 1960) et cette démocratisation se conjugue à une paupérisation inquiétante : les nouveaux entrants à l'Université, venant de familles modestes et des classes moyennes, se débattent aujourd'hui pour obtenir leur diplôme. Leurs petits boulots à côté des études n'y suffisent pas ; les aides sociales sont insuffisantes et mal configurées mais aussi ignorées ; leur santé comme leurs loisirs sont sacrifiés.

Ce temps particulier des études, où l'on devrait pouvoir parfaire une formation, s'ouvrir à de nouveaux univers avant de déterminer un choix professionnel, cheminer tranquillement dans les débuts de la vie d'adulte, ce temps est sacrifié, effacé par la précarité économique et l'isolement. L'un des résultats les plus inquiétants de cette étude résulte du nombre d'étudiants, 20%, qui ont arrêté ou

envisagent d'arrêter leurs études. Le pays tout entier se priverait ainsi d'une génération prête à se former mais dont les premiers pas dans la vie active, sous les effets cumulés du Covid et de l'inflation, sont guidés par l'apprentissage de la pauvreté, l'entrée en misère. Qui pourrait s'en satisfaire ? Qui peut même s'y habituer ?

Les files d'attente n'ont cessé d'augmenter depuis trois ans et les bénévoles étudiants, eux-mêmes bénéficiaires, sont présents, chaque soir, pour distribuer sourires et colis, en déstigmatisant l'aide. De fait, s'est imposée dans le pays une nouvelle catégorie de « précaires » qui émeut de moins en moins, comme si on s'était habitués à l'inadmissible. Et si, derrière Linkee, première association d'aide alimentaire aux étudiants en France, de nombreuses initiatives ont fleuri dans le monde étudiant, elles sont aussi menacées par l'inflation et la faiblesse des financements publics et privés. Nous avons tous, étudiants et actifs, jeunes et retraités, une responsabilité commune, un sentiment d'indignation à garder intact, une mobilisation à préserver. Ce filet de sécurité que représentent les colis alimentaires frais et équilibrés donnés aux étudiants précaires doit rester ce qu'il est : efficace, massif et, autant que possible, éphémère.